

construisit des collèges, des séminaires, des hôpitaux, des orphelinats, des maisons de refuge pour les pauvres et les personnes âgées, etc.

Tout cela fut fait par le zèle et la charité des fidèles, en sorte que, dans l'espace d'un siècle, plus de cent millions de piastres furent employées pour l'éducation, la charité et le service divin.

Maintenant, dans ce vingtième siècle, cent ans après la signature du Concordat, les rênes du gouvernement français sont aux mains des Francs-Maçons, qui représentent le règne de la *Terreur*.

Ces hommes ont commencé leur travail infernal depuis 1879, et dans l'année 1880, plus de cent églises catholiques, collèges et écoles, ont été fermés de force, et les religieux enseignants chassés de leurs demeures.

Depuis trois ans seulement, plus de seize mille écoles catholiques et collèges ont été fermés par l'ordre du gouvernement.

On compte, à l'heure présente, près de deux cent mille religieux et religieuses chassés de leurs collèges, couvents et écoles, et jetés sur le pavé, sans le sou et sans asile. On n'a eu aucune considération pour l'âge ni pour les infirmités.

Voilà un gouvernement qui peut graver en lettres d'or, sur le frontispice de ses édifices publics : *Liberté. Egalité. Fraternité !*

Les écoles catholiques ont été remplacées partout par des écoles sans Dieu, qu'on appelle des écoles neutres. On veut, coûte que coûte, élever la jeunesse des deux sexes dans l'impiété, pour en faire plus facilement les instruments futurs de la Franc-Maçonnerie.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, le gouvernement français a envoyé ses agents, dans toutes les parties de la France, pour faire l'inventaire de tous les biens appartenant à trente mille églises, afin d'être plus sûr de son pillage. Ces agents, par ordre du gouvernement, ont inventorié tous les ornements des églises, calices, ciboires, et tous les différents objets appartenant au culte.

Enfin, comme dernière étape, les évêques et les curés sont chassés de leurs demeures, et les trente mille églises avec toutes leurs propriétés sont saisies par le gouvernement.

L'an dernier, le gouvernement français faisait adopter sa